

# CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2014

## *Relevé des délibérations*

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 20

Nombre d'absents : 7

Procurations : 5

Total des votants : 25

Secrétaire de séance : Mme Catherine MARTIN

Point 1 – Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 22 janvier 2014  
=> approuvé à l'unanimité (25 voix pour)

Point 2 – Budget général de la commune - Compte de gestion 2013  
=> délibération approuvée à l'unanimité (25 voix pour)

Point 3 – Budget général de la commune - Compte administratif 2013 et affectation des résultats  
=> délibération approuvée à l'unanimité (24 voix pour)  
*(s'agissant du compte administratif, M. le Maire ne participait pas au vote)*

Point 4 – Etat des cessions et des acquisitions 2013  
=> délibération approuvée à l'unanimité (25 voix pour)

Point 5 : Taux communaux des impôts locaux 2014  
=> délibération approuvée à l'unanimité (25 voix pour)

Point 6 – Budget général de la commune - Budget primitif 2014  
=> délibération approuvée à l'unanimité (25 voix pour)

Point 7 : Tableau des affectifs - Budget 2014  
=> délibération approuvée à l'unanimité (25 voix pour)

Point 8 – Subventions 2014 aux associations  
=> délibération approuvée à l'unanimité (25 voix pour)

Point 9 : Subvention exceptionnelle Ecole Sainte Famille - Matériel pédagogique numérique  
=> délibération approuvée par 24 voix pour et 1 abstention

Point 10 : Subvention au club des Pétanqueurs de Crussol - Participation aux frais d'organisation du Grand Prix de pétanque de la ville de Saint-Péray  
=> délibération approuvée à l'unanimité (25 voix pour)

Point 11 : Subvention exceptionnelle au collège de Crussol - Voyage à Londres  
=> délibération approuvée à l'unanimité (25 voix pour)

Point 12 : Subvention par contrat de projet de développement sportif - USEP école élémentaire du Quai  
=> délibération approuvée à l'unanimité (25 voix pour)

- Point 13 : Subvention par contrat de projet de développement sportif – Saint-Péray Sportif  
=> délibération approuvée à l'unanimité (25 voix pour)
- Point 14 : Budget annexe La Maladière - Compte de gestion 2013  
=> délibération approuvée à l'unanimité (25 voix pour)
- Point 15 : Budget annexe La Maladière - Compte administratif 2013 et affectation des résultats  
=> délibération approuvée à l'unanimité (24 voix pour)  
*(s'agissant du compte administratif, M. le Maire ne participait pas au vote)*
- Point 16 : Budget annexe La Maladière - Budget primitif 2014  
=> délibération approuvée à l'unanimité (25 voix pour)
- Point 17 : Budget annexe Marelle 1 - Compte de gestion 2013  
=> délibération approuvée à l'unanimité (25 voix pour)
- Point 18 : Budget annexe Marelle 1 - Compte administratif 2013 et affectation des résultats  
=> délibération approuvée à l'unanimité (24 voix pour)  
*(s'agissant du compte administratif, M. le Maire ne participait pas au vote)*
- Point 19 : Budget annexe Marelle 1 - Budget primitif 2014  
=> délibération approuvée à l'unanimité (25 voix pour)
- Point 20 : Budget annexe Marelle 2 - Compte de gestion 2013  
=> délibération approuvée à l'unanimité (25 voix pour)
- Point 21 : Budget annexe Marelle 2 - Compte administratif 2013 et affectation des résultats  
=> délibération approuvée à l'unanimité (24 voix pour)  
*(s'agissant du compte administratif, M. le Maire ne participait pas au vote)*
- Point 22 : Budget annexe Marelle 2 - Subvention d'équilibre  
=> délibération approuvée à l'unanimité (25 voix pour)
- Point 23 : Budget annexe Marelle 2 - Budget primitif 2014  
=> délibération approuvée à l'unanimité (25 voix pour)
- Point 24 : Budget annexe ex-Ozil - Compte de gestion 2013  
=> délibération approuvée à l'unanimité (25 voix pour)
- Point 25 : Budget annexe ex-Ozil - Compte administratif 2013 et affectation des résultats  
=> délibération approuvée à l'unanimité (24 voix pour)  
*(s'agissant du compte administratif, M. le Maire ne participait pas au vote)*
- Point 26 : Budget annexe Les Châtaigniers - Compte de gestion 2013  
=> délibération approuvée à l'unanimité (25 voix pour)
- Point 27 : Budget annexe Les Châtaigniers – Compte administratif 2013 et affectation des résultats  
=> délibération approuvée à l'unanimité (24 voix pour)  
*(s'agissant du compte administratif, M. le Maire ne participait pas au vote)*

- Point 28 : Règlement intérieur école municipale de musique  
=> délibération approuvée à l'unanimité (25 voix pour)
- Point 29 : Approbation de la modification n° 7 du PLU  
=> délibération approuvée à l'unanimité (25 voix pour)
- Point 30 : Acquisition de terrain du Syndicat Mixte lieu-dit Marelle - Budget annexe Marelle 1  
=> délibération approuvée à l'unanimité (25 voix pour)
- Point 31 : Acquisition SCI Coyotte - Avenue Victor Tassini  
=> délibération approuvée à l'unanimité (25 voix pour)
- Point 32 : Aménagement rive gauche du Mialan : acquisition des consorts Dimberton - Quartier Chapelle  
=> délibération approuvée à l'unanimité (25 voix pour)
- Point 33 : Aménagement rive gauche du Mialan : acquisition Drôme Ardèche Immobilier - Quartier Sainte Fleurie  
=> délibération approuvée à l'unanimité (25 voix pour)
- Point 34 : Aménagement rive gauche du Mialan : acquisition de la copropriété Crozette - Quartier La Crozette  
=> délibération approuvée à l'unanimité (25 voix pour)
- Point 35 : Vente d'un reliquat de terrain à l'Institut SYMBIOSE - Quartier la Maladière  
=> délibération approuvée à l'unanimité (25 voix pour)
- Point 36 : Remplacement d'une conseillère municipale démissionnaire au sein du comité de jumelage  
=> délibération approuvée à l'unanimité (25 voix pour)
- Point 37 : Protection fonctionnelle du maire - Article L.2123-35 du CGCT  
=> délibération approuvée par 18 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions  
*(M. le Maire ne participait pas au vote)*

En fin de séance ont été abordés les points suivants :

- *chemin de Tourtousse : les travaux d'aménagement de la voirie sont terminés ;*
- *parc place Richard : en début de semaine a eu lieu la réception des travaux de ce parc de jeux, pour l'aménagement duquel la qualité du travail du service des espaces verts est soulignée.*

Pour conclure, Monsieur le Maire remercie l'ensemble des élus qui ont œuvré au cours de ce mandat.

Fin de la séance à 22h15.